

# 1 pierre, 2 coups : protection incendie et projet écologique



Dossier urgent et nécessaire à la sécurité du village, projet écologique et pédagogique.  
 En moins de 6 mois ce projet de développement durable a vu le jour.  
 De nombreux partenaires étaient mobilisés : Pompiers, Agence de l'Eau, Sous-Préfecture, DDAF, Sénateur Philippe NACHBAR, Syndicats du Longeau et du Soiron.

A l'occasion du 90ème anniversaire de l'armistice



rendez-vous à 11 heures  
 mardi 11 novembre  
 au monument aux morts

*Commémoration du 11 novembre 1918*

DÉPARTEMENT DE MEURTHE-&MOSELLE

MAIRIE DE *Friauville*

Téléphone : 03.82.33.00.12  
 Télécopie : 03.82.33.48.20



*n° 5 - octobre / novembre 2008*



*L'information*



Un moment sympathique et convivial

*le 5 octobre : Rencontre des générations*

*Les préoccupations communales en libre accès*



La journée Expo-Info du 25 octobre

## *L'essentiel du Conseil Municipal du 24 octobre 2008*

- \* **Affouage 2008/2009** : les coupes 4, 10 et de 11 à 15 sont marquées. Prochainement, une réunion des affouagistes sera programmée et les parts de bois seront délimitées et attribuées.
  
- \* **Aménagement sécuritaire de la traverse** : dans le cadre des marchés de l'aménagement sécuritaire de la traverse du village le groupement d'entreprises Eurovia/Espacélec, ayant proposé l'offre économiquement la plus avantageuse, a été retenu pour la partie "travaux" et le bureau Prévelor pour la partie "Coordination Hygiène et Sécurité". Ces travaux devraient débuter avant la fin de l'année pour s'achever courant 2009.
  
- \* **Document d'urbanisme** : faisant partie de notre programme électoral, un document d'urbanisme va être étudié. Le Conseil Municipal autorise le Maire à consulter différents Bureaux d'Etudes pour mener à bien cette mission. Les habitants seront régulièrement informés de l'avancement du dossier. Le P.L.U. (Plan Local d'Urbanisme) consistera à définir et maîtriser le développement du village (lotissements, constructions, aménagements divers).
  
- \* **Service Minimum Scolaire** : après l'exposé de M. Henriot concernant le Service Minimum Scolaire, le Conseil Municipal évoque la complexité du problème et la responsabilité du personnel encadrant. Il délibère: "ne pouvoir proposer aucune personne compétente et disponible pour assurer, en cas de grève des enseignants, le Service Minimum Scolaire".
  
- \* **Devenir du terrain de foot** : suite à l'arrêt de l'activité football du foyer rural, le Maire propose au Conseil Municipal de passer une convention avec l'Entente Villageoise. Cette association regroupe aujourd'hui 25 équipes. Elle utilisera le terrain certains samedis et en contre-partie s'engage à en assurer l'entretien. M. Audinet, Président de l'Association Entente Villageoise organise un championnat de football à 7 et ouvre ses portes à toute équipe qui pourrait se former au village. Ceci peut intéresser les jeunes du village qui peuvent contacter la mairie afin d'obtenir les coordonnées de M. Audinet.

- \* **Accès aux bâtiments publics** : vu la réglementation concernant l'accès aux établissements publics à toute personne à mobilité réduite, le Conseil Municipal décide d'intégrer un programme de réalisation des rampes d'accès de l'église et de la mairie au prochain budget primitif (mars 2009).
  
- \* **Fête foraine** : malheureusement cette année le petit manège et la confiserie ne peuvent pas venir. M. Aubry, propriétaire des scooters, venait mais à condition que la commune l'indemnise et mette à sa disposition un branchement électrique (à réaliser par EDF) et paie la consommation électrique (soit un coût total d'environ 650 euros). Vu ces conditions, le Conseil Municipal préfère proposer aux parents et aux membres de la commission "Fêtes, Cérémonies, Sports" d'organiser la Saint-Nicolas. La salle polyvalente et un budget seront alloués à cette occasion si suffisamment d'adultes volontaires organisent cette manifestation. N'hésitez pas à vous inscrire en Mairie.
  
- \* **A vos compteurs** : Attention ! dans le cadre de la sécurité routière, la gendarmerie va intensifier les contrôles de vitesse dans la traversée du village. Pour le bien de tous, levons le pied.

### A VOS AGENDAS

- \* **Repas des anciens** : pour les retardataires, pensez à vous inscrire pour le repas du 14 décembre 2008
  
- \* **Commémoration du 11 novembre 2008** : 90<sup>ème</sup> anniversaire de l'Armistice de 1918. Une gerbe sera déposée le 11 novembre à 11 h 00 au Monument aux Morts suivi d'un vin d'honneur à la Salle Polyvalente.
  
- \* **Plantations d'automne** : le 15 novembre 2008, une journée "plantations d'automne" est organisée. **Rendez-vous dès 9 h 00 devant la Mairie.**

**Prochaine réunion du Conseil Municipal : Vendredi 5 décembre 2008 à 20 h 00**